

## DEDICACE

*A mes très chers parents : Jeannot WINGENGA, Marie Claire KASANGA WINGENGA ;*

*A mes bien aimés frères, sœurs, cousins et cousines, particulièrement Guy MAKELA et sa charmante épouse Belonie, Nicole WINGENGA, Israël Prince WINGENGA, Francis WINGENGA, Charlène WINGENGA, le couple Bona EPENDO et Charlène WINGENGA ;*

*Pour votre détermination sans faille et votre soutien tous azimuts à ma formation universitaire ;*

*Ce travail constitue les prémisses d'une joie plus grande qui vous attend à l'avenir, je vous les promets.*

## AVANT-PROPOS

Le présent travail constitue le couronnement de notre premier cycle d'études universitaires à l'Université Président Joseph Kasa-Vubu. Durant trois ans, nous avons suivi une formation universitaire à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, spécialement au Département des Relations Internationales laquelle s'est concrétisée, outre les enseignements, par la réalisation d'une recherche scientifique relative à notre domaine de formation et dont la dissertation entre vos mains en est le rapport scientifique.

Nous avons en effet entrepris de réfléchir sur l'apport de la Conférence internationale de la Région des Grands Lacs et la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo.

Comme vous pouvez le constater, une telle entreprise est vraiment ambitieuse. Voilà pourquoi, pour y arriver tant soi peu, il nous a été nécessaire de recourir aux contributions de plusieurs personnes, tant il est vrai qu'un travail scientifique demeure, en réalité, une contribution de plusieurs personnes, chercheurs, enseignants, informateurs, etc.

C'est ici l'occasion de nous acquitter d'une dette de reconnaissance envers tous ceux qui nous ont soutenu, d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de ce travail.

A tout Seigneur tout honneur, nous rendons un vibrant hommage aux autorités académiques de notre Alma Mater qui ont mis à notre disposition les moyens matériels et humains rendant possible le déroulement des enseignements et de la recherche durant ces trois premières années universitaires.

Nous pensons ensuite à tous les enseignants (Professeurs, Chefs de travaux et Assistants) qui se sont dévoués sans réserve pour notre formation.

Nous remercions de tout cœur le Chef de travaux NSAMBA MBOYO, Directeur de notre recherche, qui a bien voulu tolérer nos

balbutiements de néophyte en matière de recherche scientifique, en acceptant de nous guider sur ce terrain mouvant du savoir. Nous sommes incapable de lui rendre pareil à ce qu'il a fait pour nous. Nous lui demandons humblement de recevoir l'expression de notre profonde gratitude.

Il en est de même de notre Rapporteur, l'Assistant Daniel TSIMBA qui nous a patiemment encadré durant tout le temps de l'élaboration de ce travail. La propreté du texte sur la forme et le fond sont le résultat de son encadrement. Nous lui disons : grand merci.

Que nos collègues de promotion, combattants infatigables, trouvent aussi ici, l'expression de notre amitié sincère. Nous nous sommes mutuellement encouragés et voici ce jour les fruits de ce réarmement moral réciproque.

Enfin, ils sont nombreux, ceux qui, de loin ou de près, matériellement, financièrement, ou moralement, nous ont apporté leur soutien. Chacun de vous soit exactement la hauteur de ma reconnaissance à son égard. A vous tous, je dis : merci

**WINGENGA MAKELA Weddy**

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|         |                                                                                                        |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AFDL    | : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo                                        |
| AMFI    | : American Mineral Field Incorporated                                                                  |
| ANC     | : Armée Nationale Congolaise                                                                           |
| Art     | : Article                                                                                              |
| BDT     | : Bassins de Développement Transfrontalier                                                             |
| CEPGL   | : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs                                                       |
| CICR    | : Comité International de la Croix-Rouge                                                               |
| CIRGL   | : Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs                                               |
| CMDP    | : Comité Militaire pour la Défense du Peuple                                                           |
| CNDP    | : Congrès National pour la Défense du Peuple                                                           |
| CNS     | : Conférence Nationale Souveraine                                                                      |
| CPN     | : Comités Préparatoires Nationaux                                                                      |
| CRP     | : Comité Régional Préparatoire                                                                         |
| EIC     | : Etat Indépendant du Congo                                                                            |
| EUFOR   | : Forces Armées Européennes                                                                            |
| FAR     | : Forces Armées Rwandaises                                                                             |
| FAZ     | : Forces Armées Zaïroises                                                                              |
| FPR     | : Forces Patriotiques Rwandaises                                                                       |
| FDLR    | : Front Démocratique pour la Libération du Rwanda                                                      |
| IST     | : Infections Sexuellement Transmissibles                                                               |
| M23     | : Mouvement du 23 mai                                                                                  |
| MLC     | : Mouvement de Libération du Congo                                                                     |
| MPR     | : Mouvement Populaire de la Révolution                                                                 |
| MONUSCO | : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilité en<br>République Démocratique du Congo |
| NRA     | : Armée Nationale de Résistance                                                                        |
| ONG     | : Organisation Non Gouvernementale                                                                     |

|        |                                                                             |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------|
| ONU    | : Organisation des Nations Unies                                            |
| PIB    | : Produit Intérieur Brut                                                    |
| RDC    | : République Démocratique du Congo                                          |
| SADC   | : Communauté pour le Développement de l’Afrique Australe                    |
| SE     | : Secrétaire Exécutif                                                       |
| SFRD   | : Fond Spécial pour la Reconstruction et le Développement                   |
| SNPC   | : Synergie Nationale pour la Paix et la Concorde                            |
| UA     | : Union Africaine                                                           |
| UEO    | : Union de l’Europe Occidentale                                             |
| UPJ    | : Union Panafricaine de la Jeunesse                                         |
| UNAR   | : Union Nationale Rwandaise                                                 |
| UNESCO | : Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture |
| URSS   | : Union des Républiques Sociales Soviétiques                                |

## INTRODUCTION

Ce travail tente de cerner l'apport de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs dans la recherche d'une paix durable en République Démocratique du Congo.

En effet, le génocide, les conflits armés, la prolifération des groupes armés, la recrudescence des violences sont des maux qui caractérisent la Région des Grands Lacs. Sur ce, une prise de conscience collective anime les Etats de la Région à mettre en place une organisation sous-régionale, de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs, mise en œuvre avec la facilitation des Nations Unies et de l'Union Africaine qui ont assumé jusqu'à la signature du pacte le Secrétariat conjoint de la conférence sous la responsabilité respective du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies M. Ibrahima Fall et de l'envoyé spécial du Président de la Commission Africaine dans la Région des Grands Lacs, M. Mamadou Ba <sup>(1)</sup>.

Ainsi, il convient de noter que le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le Développement a été conçu et voulu par la volonté des Etats signataires comme un traité international au sein de la Convention de Vienne du 23 mai 1969 régissant les droits des traités. En lui conférant cette forme juridique, les experts juristes des membres ont voulu se conformer à la volonté exprimée par les chefs de d'Etats dans la Déclaration de Dar-es-Salam, de respecter les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et l'Acte constitutif de l'Union Africaine d'une part et d'autre, de créer ou de renforcer au

---

<sup>1</sup> Néhémie, M., dans son introduction sur le « Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs.

niveau régional, les cadres juridique, administratif et institutionnel favorisant l'intégration régionale.

Certes, les Etats membres de la CIRGL sont les liés, soit directement, soit indirectement par voisinage avec les pays concernés par les grands conflits, ayant conduit la Région dans une situation d'instabilité grave. Il s'agit de l'Angola, du Burundi, de la République Démocratique du Congo (RDC), du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, du Soudan, de la Tanzanie et de la Zambie.

Au départ les Etats concernés en premier lieu par la recherche des solutions des Grands Lacs étaient le Burundi, l'Ouganda, la RD. Congo et le Rwanda. Après observation, les Etats membres admettent que la paix et le développement dans la région dépendent en partie de la RD. Congo comme état central et pilier économique de l'intégration régionale et qui par conséquent la condition pouvant prévaloir le développement structurel (économique) notamment du Congo Brazzaville, la RCA, l'Angola et le Soudan devait dépendre au préalable de la stabilité et la paix en République Démocratique du Congo.

Cela étant, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs aurait été d'un apport inestimable pour la stabilisation et la consolidation de la paix en RDC, ce dont nous apprécions à sa juste valeur dans ce travail.

## **1. Problématique**

La problématique étant conçue comme « ce qui permet une interrogation systématique des aspects des réalités comme un ensemble des problèmes autour de la réalité à découvrir et à expliquer » <sup>(2)</sup>.

---

<sup>2</sup> WINGENGA-wi-EPENDO, Cours de Méthode de recherche en science sociales et humaines, syllabus de G2 RI, UKV, 2014-2015, inédit.

Ainsi, la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs est le fruit d'une volonté des Etats qui ont pris conscience des guerres sanglantes ou des conflits qui ont secoués pendant plusieurs années la région. D'où des conflits armés à répétition en RDC, ne cesse de préoccuper la CIRGL et toute la communauté internationale.

Eu égard à tout ce qui précède, la présente étude suscite les interrogations ci-après :

- Quelle est la contribution de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs dans la résolution de la crise à l'Est de la RDC ?
- Quelles sont les principales causes de l'insécurité et l'instabilité en RDC ?
- Quelles sont les dispositions prises, les cadres de prévention et de gestion des crises pouvant aboutir à la consolidation d'une paix durable, l'intégration et le développement harmonieux dans la Région des Grands Lacs ?

C'est autour de ces questions que s'articule l'ossature de la présente étude dont nous alignons des réponses à titre d'hypothèse.

## **2. Hypothèse de travail**

La problématique étant soulevée, il serait impérieux de procéder à une série de réponse ou affirmations provisoires lesquelles répondraient aux questions posées en se basant sur la vérité scientifique vraisemblable au regard des questions soulevées par la problématique et dont la recherche vérifie le bien fondé ou le al fondé.



Ainsi, Loka-ne-Kongo définit l'hypothèse comme étant une proposition qui tente d'expliquer les problèmes posés à partir de l'observation <sup>(3)</sup>. Elle est une idée directrice, une tentative d'explication des faits formulés au début de la recherche destinée à orienter l'investigation et à être maintenu d'après les résultats.

Rongere définit l'hypothèse comme étant « les propositions des réponses aux questions que l'on se pose à propos de la recherche formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse <sup>(4)</sup>. Elle est une idée présumée de la vérité. Elle est une série des réponses présentées anticipativement avant même de faire la recherche sur terrain.

Pour ce faire, il conviendrait de dire que la CIRGL mène des actions concrètes et elle est d'un apport important pour le retour de la paix dans la partie Est de la République Démocratique du Congo. La CIRGL est déterminée dans la recherche de la paix en RDC en général et plus particulièrement dans sa partie Est.

La CIRGL démontre de manière inlassable sa volonté participative et très active dans la résolution de la crise à l'Est du pays par ces interventions politico-diplomatiques, la recherche de cadre de négociation entre les parties en conflit, c'est-à-dire entre le gouvernement congolais et les groupes rebelles qui ne font que mettre en péril la paix et la sécurité dans ce coin du pays. Face à tous ces maux, la CIRGL tient toujours à atteindre ces objectifs. Aussi, il sied de noter que les causes endogènes et exogènes seraient à la base de l'insécurité et l'instabilité en RDC.

Des cadres de prévention et de gestion des crises entre les pays impliqués aux conflits dans la partie Est de la RDC par des concertations

---

<sup>3</sup> LOKA - Ne- KONGO, *Schéma scientifique*, éd. PUZ, Kinshasa, 1978.

<sup>4</sup> RONGERE, *Méthode des sciences sociales*, 4<sup>ème</sup> éd. Dalloz, Paris, 1997, p.20.

permanentes augurent des perspectives prometteuses pour la paix, l'intégration et le développement dans la région.

### **3. Choix et intérêt du sujet**

Le choix du sujet ci-après est le fruit ardent de la motivation du chercheur qui loge dans le souci d'avoir un éclairage sur les dispositions prises par la conférence internationale de la région des Grands Lacs dans la recherche de la résolution de ces crises constantes pour lesquelles la RDC est victime depuis plusieurs années. Mais aussi de connaître les causes et les principaux acteurs. C'est ce qui justifie le double intérêt à la fois scientifique et pratique de notre étude.

Sur le plan scientifique, cette étude avec les questions relatives à la sécurité internationale des pays de la Région des Grands Lacs en général et la RDC en particulier. Ceci, en examinant l'apport des organisations internationales dans la prévention et gestion des crises en relations internationales.

Sur le plan pratique, cette étude se veut comme un outil important destiné principalement aux chercheurs et d'apprécier à son juste titre les actions menées par la CIRGL dans le processus de paix en RDC.

### **4. Méthodologie du travail**

La méthodologie du travail désigne l'ensemble de méthodes et techniques de recherche auquel le chercheur fait recours.

### **a) Méthodes**

Selon Madeleine Grawitz, le concept méthode renvoie à un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie <sup>(5)</sup>.

Dans le cadre de ce travail, nous avons recouru à la méthode historique, laquelle nous a permis de faire une rétrospective vers le passé pour mieux appréhender l'origine de la crise en République Démocratique du Congo, précisément dans sa partie Est. Mais également, celle de la création de la CIRGL.

Cette méthode a été épaulée par la méthode structuro-fonctionnaliste, laquelle nous a permis à mieux comprendre comment la CIRGL fonctionne à travers ses différents mécanismes et organes pour réaliser ses objectifs sur la consolidation d'une paix durable en RDC.

### **b) Techniques**

Par technique, nous entendons l'ensemble des procédures exploitées par le chercheur dans la phase de collecte des données.

Selon GOODE J. William, les techniques sont des « outils utilisés dans la collecte des informations chiffrées ou non qui devront plus tard être soumises à l'interprétation et à l'exploitation grâce aux méthodes » <sup>(6)</sup>.

---

<sup>5</sup> GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris, 1970, p.20.

<sup>6</sup> GOODE J. William, *Method in social research*, New York, MC Gram, Hill Company, 1952.

Dans le cadre de ce travail, nous avons fait recours à la technique documentaire laquelle nous a permis de consulter les ouvrages, les articles de revue ainsi que l'outil Internet.

## **5. Délimitation du sujet**

Dans toute démarche scientifique, il est toutefois nécessaire de procéder à un découpage de la réalité. En effet, il est pratiquement impossible de parcourir tous les éléments jusqu'aux extrêmes limites de la terre et jusqu'au début du temps. C'est dans cette optique que nous avons circonscrit notre sujet dans le temps et dans l'espace.

### **a) Dans le temps**

Notre étude s'étend de 2006 à 2013. L'année 2006 marque l'adoption du Pacte sur la sécurité et le développement dans la Région des Grands Lacs. L'année 2013 marque la tenue du forum des parlements de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et les pourparlers de Kampala ainsi que la signature finale du pacte de Nairobi mettant fin aux pourparlers de Kampala et à l'existence de M23 comme force négative.

### **b) Dans l'espace**

Le champ d'actions dans lequel nous allons nous étendre reste la République Démocratique du Congo, zone secouée par des différentes formes des violences lesquelles n'ont pas laissé inerte la CIRGL.

## 6. Plan sommaire

Outre l'introduction et la conclusion, notre sujet est subdivisé en trois chapitres :

- Le premier est consacré aux généralités. A ce stade, nous avons essayé de définir quelques concepts de base d'une part et d'autre part, la présentation de la CIRGL et de la RDC.
- Le deuxième examine les problèmes de l'instabilité et de l'insécurité en République Démocratique du Congo en recherchant les causes profondes de cette crise, les principaux acteurs ainsi que les enjeux liés à l'instabilité et l'insécurité en RDC sur le plan économique et sécuritaire.
- Le troisième et dernier chapitre analyse les performances réalisées par la CIRGL dans la recherche de la paix en RDC.

## CHAPITRE I : CONSIDERATIONS GENERALES

Ce chapitre analyse les concepts opératoires de l'étude et procède à une présentation lapidaire de la CIRGL et de la République Démocratique du Congo.

### Section 1 : Analyse conceptuelle

#### §1. Stabilisation

La stabilisation, selon le dictionnaire vient du verbe « stabiliser » qui désigne une action ou la manière de stabiliser les institutions politiques (<sup>7</sup>).

La stabilisation dans la Région des Grands Lacs est la condition ultime qui permettrait donc aux Etats membres d'avoir un poids diplomatique certain dans les instances internationales à l'instar de l'espace magrébin.

#### §2. Paix

Le dictionnaire définit la paix comme étant des rapports entre personnes qui ne sont pas en conflits, en querelle (<sup>8</sup>).

La paix constitue l'enjeu principal en ce qui concerne le développement intégral des Etats membres de la CIRGL.

Etymologiquement, le mot paix signifiait « conclure un pacte » et traduisait la volonté d'écarter ou d'arrêter la guerre.

Selon le sens commun, la paix est, le plus souvent défini bien sûr par référence à la guerre. C'est la situation d'un pays qui n'est pas en guerre civile ou en guerre avec d'autres Etats (<sup>9</sup>).

---

<sup>7</sup> Le Robert Micro poche, Dictionnaire, nouvelle édition, Paris, 1998, p.300.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> OMENGA ONAKUDU, J., Panorama de l'histoire diplomatique, éd. MES, Kinshasa, 2011.

La paix peut être comprise selon les conceptions scientifiques qui se ramènent à deux courants :

- Le premier courant scientifique est celui des Instituts de polémologie, c'est-à-dire l'étude de la guerre et de la paix. La paix est ici considérée au sens restreint où il s'agit de l'Etat d'un groupe humain souverain dont la mortalité ne comporte pas une part d'homicides collectifs organisés.
- Le second courant scientifique est celui des Instituts de recherche sur la paix, prise au sens large, il s'agit de l'étude des manifestations des conflits armés mais aussi, de leurs causes et de remède à y apporter, par exemple, les luttes pour la justice dans les sociétés et entre sociétés en particulier du Nord et du Sud.

### **§3.Consolidation de la paix**

Une fois la paix retrouvée, il faudra lutter fermement pour l'affermir ou la renforcer. La République Démocratique du Congo figure parmi tant d'autres pays du continent africain qui subit des crises continues depuis son accession à l'indépendance dans l'ensemble de son territoire national et dans sa partie Est en particulier. Face à ces crises perpétuelles et répétitives, il sied de noter que la RDC fournit des efforts considérants pour préserver la paix et au besoin la consolider.

## **Section 2 : Présentation de la CIRGL et de la RDC**

### **§1. La Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs**

#### **a. Historique**

La Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL) a trouvé naissance en 2000 sous l'initiative des Chefs d'Etat mise en œuvre avec la facilitation des Nations Unies et de l'Union Africaine sur recommandation de ces deux organisations <sup>(10)</sup>.

C'est par une prise de conscience collective que les Etats membres de la CIRGL se sont déterminés de trouver des mécanismes afin de mettre fin aux conflits ayant secoué la Région dans les années 1990 par une série de guerres sanglantes, dont le souvenir nostalgique du génocide de 1994 au Rwanda reste traumatisant.

Il est temps de mettre en place une coalition sous-régionale unie et forte afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable dans la région d'où la création de la CIRGL.

La création de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs a débouché sur différentes résolutions qui ont fait l'objet fondamental de l'Organisation, en vue de trouver des solutions analytiques et intégrées aux problèmes de sécurité, de stabilité et du développement dans une perspective et dynamique régionale.

Sur ce, le Conseil de Sécurité des Nations Unies (en 2000) a appelé, dans plusieurs de ses résolutions à la tenue d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la Région des

---

<sup>10</sup> Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs.



Grands Lacs, parmi lesquelles les Résolutions 1791 du 24 février 2000, 1304 du 16 juin 2000, 1457 du 24 juin 2003).

Notons que plusieurs rencontres diplomatiques ont eu lieu par la suite et ont eu le mérite de déboucher sur des engagements concrets au plan politique et juridique, ressortis des modes opératoires.

Notons que la première phase de la conférence a débuté en mars 2003 avec une série des concertations que le Représentants du Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Ibrahim Fall, désigné pour conduire cette initiative, a eu avec les Chefs d'Etat de la Région, en vue de cerner les contours de cette conférence.

A l'issue des entretiens, les Etats concernés sont parvenus à ressortir quatre domaines majeurs qui s'inscrivent comme étant le socle des négociations entre les Etats en litige. Il s'agit de :

- Paix et sécurité ;
- Démocratie et bonne gouvernance ;
- Développement économique et intégration régionale ;
- Questions sociales et humanitaires.

Sur base de ces préoccupations majeures, des rencontres préparatoires sous forme des négociations internes au niveau des experts du comité préparatoire régional et au niveau des Ministres membres du comité interministériel régional, ont été tenues pendant plus d'une année et cela à partir de juin 2003. Ces derniers ont abouti à l'organisation du premier sommet des Chefs d'Etat des pays membres de la CIRGL à Dar-es-Salam du 19 au 20 novembre 2004 auquel a débouché sur l'adoption et la signature de la déclaration de Dar-es-Salam.

Cette déclaration constitue donc le premier compromis dont l'approbation n'a pas été facile, mais qui a eu enfin des comptes le mérite d'intégrer les préoccupations de tous les pays membres.

En plus des onze pays membres, retenons que la Déclaration de Dar-es-Salam a été signée par neuf témoins parmi lesquels, le Secrétaire Général des Nations Unies, le Président de la commission de l'Union Africaine, les président d'Afrique du Sud, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, du Nigéria (en sa qualité du président en exercice de l'Union Africaine), du Zimbabwe et du premier Ministre du Gabon.

S'agissant de la deuxième phase de la conférence, elle a débuté par la réunion du comité interministériel régional tenue à Kigali, au Rwanda, du 14 au 15 février 2005. Tout au long de cette réunion, les Ministres ont défini les options prioritaires pour matérialiser cette dernière en programmes d'action et protocoles tels que voulu par les Chefs d'Etat à Dar-es-Salam.

Afin d'identifier les projets intégrateurs prioritaires des travaux impliquant les institutions nationales, les mouvements des femmes et des jeunes, les organisations de la société civile, des médias et du secteur privé, ont eu lieu au niveau de chaque pays et au niveau régional allant de 2005 à 2006. Ces derniers devaient être élaborés, chiffrés et les engagements coulés en moule juridique (protocoles et mécanisme de suivi) par les experts des groupes thématiques techniques (GTT° ainsi que par les experts juristes de chaque pays. Certes, à ce sujet, les Chefs d'Etat avaient demandé à ce que tous ces engagements soient présentés sous forme d'un Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement. Retenons que ces projets furent adoptés par le comité international au cours des réunions tenues respectivement à Nairobi, Mombassa, Kampala, Bujumbura, Lusaka, Luanda, Kinshasa, Brazzaville et Bangui.

## **b. Objectifs**

1. Donner un cadre juridique de coopération en mieux en droit international régional de référence devant régir les relations entre Etats membres auxquels le présent pacte s'applique en matière de sécurité, de paix, de stabilité, de démocratie, de bonne gouvernance, de développement économique et d'intégration régionale ainsi que des questions humanitaires, sociales et environnementales ;
2. Mettre en œuvre la Déclaration de Dar-es-Salam, les protocoles, les programmes d'action, le mécanisme régional de suivi, le Fond spécial pour la reconstruction et le développement adopté à l'article 3 du présent pacte ;
3. Créer les conditions de sécurité, de stabilité et de développement durable entre les Etats membres.

### **b.1. Les principes et champs d'application dévolus à la CIRGL**

#### **b.1.1. Les principes**

Les Etats membres s'engagent à fonder leurs relations sur le respect des principes de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats membres, de non-agression, de coopération et de règlement pacifique des différends.

#### **b.1.2. Les champs d'application de la CIRGL**

Le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs régit les relations juridiques entre les Etats l'ayant ratifié dans le cadre et les limites des domaines prioritaires choisis en matière de paix et de sécurité, de démocratie et de bonne gouvernance, de développement

économique et d'intégration régionale ainsi que de questions humanitaires, sociales et environnementales <sup>(11)</sup>.

### **c. Etats membres**

Les onze Etats membres de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs ayant ratifiés le présent pacte qui les lient dans le domaine de la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région à savoir : La République d'Angola, la République du Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République du Kenya, la République de l'Ouganda, la République du Rwanda, la République du Soudan, la République Unie de Tanzanie et la République de la Zambie.

### **d. Organes et fonctionnement de la CIRGL**

#### **a) Organes**

La structure institutionnelle du mécanisme de suivi de la CIRGL se présente comme suit :

- Le sommet des Chefs d'Etats ;
- Le comité interministériel ;
- Le secrétariat permanent avec un bureau de paix et sécurité ;
- Les structures nationales.

#### **b) Fonctionnement**

Ce paragraphe est consacré à la présentation du fonctionnement des principaux organes de la CIRGL qui sont :

---

<sup>11</sup> Article 4 du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région.

1. Le sommet : Il est composé des Chefs d'Etats et de gouvernement des Etats membres qui assurent la présidence sur base de la rotation, il est donc l'organe suprême de la conférence. Il se réunit une fois tous les deux ans. Une session extraordinaire du sommet peut être convoquée à la demande d'un Etat membre et avec le consentement de la majorité qualifiée de huit parmi les Etats membres présents et votants ayant ratifié le Pacte. Il donne des orientations pour la mise en œuvre du présent pacte, approuve les Ressources budgétaires sur recommandation du comité interministériel régional, mobilise des ressources additionnelles et évalue l'Etat d'avancement de la mise en œuvre du Pacte.
2. Le comité interministériel régional :  
Cet organe est constitué des Ministres des Etats membres en charge de la Conférence. Celui-ci assure la régulation, veille à la mise en œuvre du programme et règle les questions interétatiques. C'est l'organe exécutif de la conférence. Il se réunit en session ordinaire deux fois par an, il peut se réunir en session extraordinaire selon certaines règles.
3. Le Secrétariat de la conférence :  
Est cet organe technique qui coordonne, facilite, suit et assure la mise en œuvre du Pacte en vue de matérialiser les prescrit de ce présent pacte, notamment les conditions de paix, de sécurité, de stabilité politique et développement dans la Région des Grands Lacs et d'en rendre compte. Le secrétariat de la conférence est dirigé par le secrétaire exécutif Ntumba Luaba Alexis.
4. Les structures nationales :  
Ces dernières assurent le suivi, l'évaluation et les relations avec les parties prenantes. En vue d'y faciliter la mise en œuvre, en collaboration avec les Etats membres ainsi que les partenaires économiques régionales et pourquoi pas les institutions régionales compétentes.

## **§2. La République Démocratique du Congo**

La République Démocratique du Congo est située en Afrique Centrale et vue sa taille, elle est le deuxième du continent après l'Algérie. Elle est comprise entre 5°20' de latitude Nord et 13°15' de longitude Est et a une superficie de 2.345.410km<sup>2</sup> et partage 9.000km des frontières avec 9 pays voisins, notamment : l'Angola, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la République Centrafricaine, la République du Congo, la Zambie ainsi que le Soudan.

Son hydrographie est dominée par un grand fleuve dénommé « fleuve Congo » avec un débit de 4.320km qui traverse presque toutes les provinces à l'exception de deux Kasai et Kivu.

Son relief influence le climat et entraîne ainsi une diversité des cultures agricoles. Elle a une forêt dense qui couvre près de la moitié de son territoire, une zone à régime équatorial, deux zones de régime tropical favorable à la savane, une zone de régime d'altitude, une savane interrompue par de nombreuses forêts galerie. Hormis sa vaste forêt équatoriale, elle regorge en son sein sept parcs nationaux qui devraient accumuler les recettes en vue de participer à la croissance.

Son sol et sous-sol présentent une diversité des ressources naturelles avec des terres arables qui s'étendent sur 80.000 d'hectares dont 1% seulement est cultivé, la végétation peut supporter un élevage d'environ 40.000.000 de tête de gros bétails atteste le professeur Kabengele Dibwe.

La République Démocratique du Congo dispose d'un potentiel énergétique important et très diversifié, constitué essentiellement de :

- ✓ Ressources non renouvelables (charbon, uranium, gaz naturel, schistes, bitumeux, sable asphaltique, diamant, pétrole, l'or, etc.) ;
- ✓ Ressources renouvelables (bois ou énergie biomasse et biogaz, énergie solaire, énergie éolienne, énergie géothermique et hydroélectrique ;
- ✓ Ressources en eau (eau naturelle, eau minérale et eau thermale).

## **CHAPITRE II : LE PROBLEME DE L'INSTABILITE ET L'INSECURITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Dans ce deuxième chapitre, il est question d'établir les faits sur la crise qui, depuis plusieurs années met en mal la paix et la stabilité à l'Est de la République Démocratique du Congo en recherchant les causes de cette crise, qui en sont les acteurs et quels en sont les principaux enjeux.

### **Section 1 : Les causes de la crise à l'Est de la RDC**

Les causes de cette crise sont endogènes et exogènes.

#### **1. Les causes endogènes**

##### **a. Le non respect de l'accord de Lemera**

Plusieurs accords ont été signés entre le Président Laurent Désiré Kabila et ses alliés, notamment, celui de Lemera du 23 octobre 1996 entre L.D. Kabila et ses mentors MUSEVENI, KAGAME et BUYOYA. Malheureusement, ces accords ont abouti à un échec puisqu'ils n'ont pas finalement été respectés par Kabila, ce qui sera à l'origine de la deuxième guerre du 2 août 1998.

Certes, ces accords avaient un double but :

Premièrement, satisfaire le Rwanda et l'Ouganda qui réclamaient la révision du Traité des frontières ;

Deuxièmement assouvir le désir de la domination géostratégique de la compagnie « American Mineral Field Incorporated » (AMIFI) agissant avec la complicité des présidents du Rwanda et de l'Ouganda.



Ce faisant, le rejet de l'ensemble du contenu de ces accords que Kabila a donné lieu à la deuxième guerre qui a engendré l'élimination physique de Laurent Désiré Kabila.

b. Les ressources naturelles de la République Démocratique du Congo :  
objet de convoitises extérieures

La République Démocratique du Congo dispose d'une potentialité de ressources naturelles considérables. Pour mieux comprendre le rôle des ressources naturelles de la RD Congo dans le conflit, il est important de les connaître chacune individuellement. Elles sont réparties en 5 groupes, dont <sup>(12)</sup> :

- Le groupe du cuivre : cuivre, cobalt, uranium, zinc, plomb, cadmium, gounanium ;
- Le groupe de chrome : chrome, diamant, nickel, niobium (ceux-ci font l'objet d'une grande contrebande qui tente de freiner le processus de Kimberley, qui impose leur négoce finance des guerres ;
- Le groupe des métaux précieux : or, argent, platine, fer, manganèse ;
- Le groupe des combustibles minéraux : charbon, schiste, bitumeux, pétroles et gaz.

En effet, la République Démocratique du Congo détient cinq groupes de minerais :

- Le groupe de cuivre (cuivre, cobalt, uranium). Le cuivre et le cobalt qui se trouvent majoritairement dans la Haut Katanga sont à l'origine des villes industrielles de Lubumbashi et Kolwezi ;
- Le groupe de l'Étain (Étain, Wolfram, Béryl, monazite) localisée à l'Est du pays sur une ceinture de plus de 700km. Cette minéralisation est au cœur

---

<sup>12</sup> [http:// :www.mineralinfocatalogue.bign.fr](http://www.mineralinfocatalogue.bign.fr) du 15 janvier 2005, p.3.

du conflit en République Démocratique du Congo car un de ces éléments, le coltan, est très recherché et est indispensable à la technologie moderne de l'information et de la téléphonie mobile, a toujours attiré l'attention des grands lobbies financiers d'Europe et des Etats-Unis. Ceci démontre combien les richesses de la RD. Congo ont toujours été convoitées par les grandes puissances pour leurs besoins stratégiques.

- Le groupe de Chrome (Chrome, Nickel, diamant, niobium). Les gisements de chrome, nickel et de diamant sont localisés dans la région du Kasai. Le diamant dont la République Démocratique du Congo est le premier producteur mondial (le diamant industriel), est l'objet d'une large contrebande qui sert au financement des guerres ;
- Les métaux précieux (or, argent et platine) sont exploités dans la province Orientale, on extrait l'argent dans le Haut Katanga, dans la province orientale et au Kivu, tandis que la platine se trouve au Kasai recèlent des réserves de fer estimé en plusieurs millions de tonnes, la part du manganèse est plus accessoire ;
- Les combustibles minéraux (charbon, schiste, bitumeux, pétrole, gaz), sont en grande partie dans la province du Kongo Centrale alors que les réserves s'étendent en Ituri et dans la vallée du Rift, de part et d'autre de la frontière ougandaise, il y a aussi le gaz naturel au Lac Kivu.

Notons que le Nickel est associé au minerai de fer pour produire des aciers spéciaux utilisés dans les industries lourdes : fabrication des locomotives, des tracteurs, des armes lourdes telles que les chars de combat.

S'agissant de la biodiversité, les écosystèmes de la République Démocratique du Congo sont essentiellement riches et variés. La RD. Congo dispose d'une faune naturelle très riche en espèces diverses, adaptées chacune aux conditions climatiques et floristiques. Dans sa réserve naturelle, on y trouve

presque tous les grands et rares animaux africains, notamment : l'éléphant africain (le plus grand des mammifères terrestres), la Girafe (le plus haut des animaux), le Gorille (le plus grand de tous les primates), etc. Parmi elles, on trouve des espèces rares ou uniques au monde telles que l'Okapi, le Rhinocéros blanc, le Paon congolais, le chimpanzé noir (Bonobo), l'éléphant noir et le Gorille de montagne.

En ce qui concerne les ressources énergétiques, la République Démocratique du Congo dispose : les chutes d'eau, le gaz naturel, le bois, les radioactifs, l'énergie éolienne, la biomasse, les schistes bitumeux, l'énergie solaire, l'énergie fossile, le pétrole brut, le gaz méthane, etc.

Certes, depuis son accession à la souveraineté internationale, la République Démocratique du Congo a toujours été le champ de convoitises des grandes puissances du monde, et cela à cause de ces richesses en abondance et diversifiées, sources principales des malheurs.

En effet, les ressources naturelles de la RD. Congo, sont l'une des causes indispensables qui ont fait de ce dernier un marché à trésors où tout le monde pouvait en tirer profit.

## **§2. Causes exogènes**

### **1. Les visées expansionnistes rwandais vis-à-vis de la République Démocratique du Congo <sup>(13)</sup>**

Sans doute le conflit du Rwanda avec la République Démocratique du Congo tire son origine de la première guerre d'agression de 1996 avec la

---

<sup>13</sup> Honoré NGBANDA NZAMBO, Crimes organisés en Afrique centrale, Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux, éd. Buboiris, Paris, 2004, p.41.

prétendue révolte des « Banyamulenge ». Il est vrai que la guerre de 1996 et ses rééditions en 1998, 2007, 2008, 2009 – 2013 ne sont que l'élargissement et l'accomplissement d'un projet ancien qu'entretiennent tous les leaders politiques rwandais au pouvoir à Kigali, depuis l'accession de ce pays à la souveraineté internationale.

Toutefois, avant d'entrer en profondeur en ce qui concerne cet ancien projet national rwandais, initié par les différents régimes politiques successifs, il est nécessaire de comprendre les causes profondes de ces ambitions mercantilistes aux responsables rwandais de tout bord. Ceci aidera sans doute à comprendre pourquoi chaque régime politique au pouvoir à Kigali a nourri les mêmes visées expansionnistes vis-à-vis du Congo.

Définissons tout d'abord l'objet de cette ambition. A quoi ont toujours rêvé les différents responsables politiques qui se sont succédés au pouvoir à Kigali, ont toujours rêvé les différents responsables politiques rwandais en République Démocratique du Congo ? Quelles sont leurs visées politiques vis-à-vis de notre pays ?

Le recours à l'histoire nous démontre de façon très claire que les régimes politiques qui se sont succédés au pouvoir à Kigali, ont tous sans exception, manifesté à une certaine période des désirs mafieux d'étendre les frontières du Rwanda dans la partie Est de la République Démocratique du Congo.

Tous ont successivement cherché à déclencher et à encourager le flux migratoire des citoyens rwandais vers la région du Kivu, tout en espérant de s'y installer définitivement.

Mais au-delà de ce rêve, il existe autre chose : un plan bien réfléchi et élaboré qui consiste à créer un empire « Hima » ou la « Grande République des Volcans » pour les Tutsi.

Cet empire regrouperait une ethnie homogène et la protégerait au sein d'un territoire englobant le parti congolais du Grand Kivu, le Rwanda, le Burundi et la partie frontalière de l'Ouganda avec le Rwanda. Pour mieux situer l'étendue réelle de ce projet ethnique, il convient de signaler l'existence en Ouganda d'une ethnie de Banyankore qui se divise en deux groupes : les Bahima (remarquez le racine « Hima ») et les Bairu.

La tradition veut que les Bahima soient considérés comme une caste supérieure aux Bairu. Exactement comme la tradition qui existe au Rwanda entre les batutsi et les bahutu.

Ils se sont convenus avec ferme assurance à la consolidation de réseaux puissants à tous les niveaux des structures politiques, économiques, financiers et sociales de l'Etat. Le but ultime était de contrôler d'abord les structures de l'Etat congolais, puis fragiliser ou déstabiliser les institutions dans tout le pays.

La première étape visant le contrôle des institutions de l'Etat est aujourd'hui achevée. Celle de déstabiliser totalement l'économie, la production et l'Administration de l'Etat congolais qui est en cours de réalisation, sous l'inaction ou encore la complicité de la communauté internationale.

Fragiliser tout le système de l'Etat dans l'intention de le contrôler et de l'exploiter en outrance, telle est la stratégie mise en place à Kigali. Les dirigeants rwandais veulent appliquer dans un proche avenir le schéma final de l'annexion d'une grande partie de notre territoire national comprenant le Nord et le Sud-Kivu.

Paul Kagame porte en lui le rêve de la « République de Volcan ». Il aspire à tout prix le réaliser et ne s'en cache pas auprès de ses proches. Les confirmations sont effectives à travers les confidences qu'il a faites au général Dallaire. Lisons son témoignage : « ses yeux sont devenus comme fous, et sa voix s'est élevée de façon alarmante lorsqu'il a insisté en disant que le FPR allait imposer une hégémonie tutsi sur la région des Grands Lacs d'Afrique ». Raison de son intensité de vouloir déverser une grande partie de la population rwandaise en République Démocratique du Congo, à défaut d'étendre les frontières du Rwanda très loin à l'intérieur de notre pays <sup>(14)</sup>.

## 2. Le paradoxe d'exigüité rwandaise et de sa croissance démographique forte

Il sied de noter que le Rwanda est un tout petit pays sans ressources économiques importantes. Il représente un huitième de la seule province congolaise du Kivu. Par contre, sa population connaît une croissance parmi les plus fortes d'Afrique. Ce qui lui pose de sérieux problème de densité au kilomètre carré.

Le problème de l'exigüité du territoire et de la croissance démographique constitue la préoccupation majeure de tout pouvoir à Kigali, quel qu'il soit. Tel est le véritable enjeu de la situation politique au Rwanda.

Par rapport à l'enjeu cité ci-après, il est évident que la paix en République Démocratique du Congo est conditionnée par la capacité des rwandais de trouver solution à leur problème. Car l'Est de la RD. Congo est perçue, par tous les pouvoirs rwandais, comme l'unique alternative à leur

---

<sup>14</sup> Dallaire, Roméo, *J'ai serré la main du diable. La faillite de l'humanité au Rwanda*, éd. Libre expression, Québec, 2003, p.218.

dilemme. Ceci tient à reconnaître que la RD Congo constitue le dépotoir des populations indésirables du Rwanda (<sup>15</sup>).

Le Président Mobutu et l'ancien président américain Jimmy Carter ont tous deux joué le rôle de modérateur lors d'un débat houleux entre la délégation du Front Patriotique Rwandais (FPR, opposition) et celle du Mouvement République National pour la Démocratie et le Développement (MRND, Parti de gouvernement) à Tunis.

Tout au long de l'entretien le parti gouvernemental du MRDN a apporté un amendement à leurs divergences qui n'a pas enchanté le Pasteur Bizimungu, chef de la délégation du FPR ; « celle de désaffecter une partie du Parc National du Rwanda afin d'y installer les Rwandais du FPR qui reviendraient de l'exil d'Ouganda ». la fureur de Bizimungu se justifie par le fait qu'il considérait cette suggestion comme injurieuse et méprisante dans la mesure où le Mouvement du MRDN les assimilaient à du bétail de par leur proposition). Nous réalisons à quel point la problématique de l'espace représente et demeure un enjeu aussi important à laquelle les autorités politiques rwandaises doivent faire face.

Le président Habyarimana avait recouru au même argument : « l'absence d'espace pour les accueillir en masse » lorsque les réfugiés tutsi rwandais s'étaient réunis à Washington pour un congrès mondial des réfugiés rwandais en 1988 (<sup>16</sup>).

Vue sa capacité réduite d'exploitation des minerais, son sous-sol qui ne contient que quelques gisements de minerais dont l'exploitation est jugée

---

<sup>15</sup> NGBANDA NZA%MBO, H., op. cit, p.49.

<sup>16</sup> Gui Chouan, A., Les crises politiques du Rwanda-Burundi, éd. Karthala, Paris, 1996, p.63.

non rentable parce que trop coûteuse, le Rwanda ne peut répondre aux besoins croissants d'une population essentiellement agricole et pastorale qui se développe à un rythme effrayant <sup>(17)</sup>.

Certes, en dehors de la culture du thé, sorgho, pomme de terre et du café, le pays de milles collines est réputé pauvre et doit donc trouver une ouverture d'ailleurs <sup>(18)</sup>.

Face à ces contraintes, l'instinct du mal incite le Rwanda à lorgner chez son voisin à l'Ouest : la République Démocratique du Congo qui dispose des larges terres riches en pâturage et en minerais précieux. C'est ce qui a été à la base, dans le passé, de nombreux mouvements d'immigration illégale de bergers et d'agriculteurs rwandais à la recherche de terres arables et de pâturages. Phénomène qui est à l'origine des conflits fonciers dans le Kivu.

Face à ce flux migratoire croissant du Rwanda, certaines responsables administratifs locaux, avec la complicité active de certains chefs coutumiers zaïrois, ont par cupidité attribué illégalement des terres et octroyé frauduleusement des cartes d'identité zaïroises aux immigrés clandestins venus du Rwanda. Et ce, en échange de contreparties financières. Les responsables zaïrois/congolais à l'époque n'avaient pas mesuré les conséquences néfastes de la très grande légèreté de ce comportement qui est à la base de tous ces conflits.

En effet, les immigrés clandestins rwandais, qui avaient pu s'installer dans les pâturages du Kivu grâce à l'acte cupide de corruption qui a animé les autorités administratives locales, en se mêlant aux immigrés installés, avaient constitués, année après années, un puissant réseau économique et

---

<sup>17</sup> Lacoste, Y., Géographie du sous-développement, géographie d'une crise, PUF, Paris, 1965, p.47.

<sup>18</sup> Matthieu, P. et Williams, J.C., Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs entre tensions locales et escalades régionales, éd. L'Harmattan, Paris, 1999, p.82.



financier. Ce réseau leur a permis de prendre contrôle du territoire en manipulant aisément des responsables administratifs et les Chefs locaux pour faciliter l'entrée frauduleuse et massive d'autres immigrants clandestins en provenance du Rwanda. Quelques années plus tard, des tensions vivifiantes ont surgi entre les immigrants clandestins et les autochtones zaïrois à l'issue de l'occupation massive et illégale des terres. Dans la foulée, les immigrants rwandais entraient « légalement » lors des événements historiques des années 1959, 1962 et 1970, furent confondus avec les immigrants clandestins. Le fonds du problème ne se situe pas seulement dans les mouvements illégaux d'immigration clandestine des citoyens rwandais qui sont entrés au Kivu à la recherche de terres pour les pâturages et l'agriculture.

Le vrai danger réside principalement dans les intentions de ces tutsi rwandais qui veulent non seulement acquérir frauduleusement la nationalité congolaise mais aussi entretiennent avec soin le projet machiavélique de s'approprier, par la force, une bonne partie du territoire congolais.

La situation n'a fait que prendre de l'ampleur lorsque le FPR à majorité tutsi prend le pouvoir en 1994 ; là encore on assiste à une inversion de deux millions de hutu qui se déverse à son tour au Zaïre, envahissant le Kivu, détruisant l'écologie, le parc national de Virunga, les forêts...

Ainsi, à chaque fois qu'un conflit éclatait au Rwanda, que ce soit en faveur des Tutsi ou des hutu, c'est toujours la République Démocratique du Congo qui en payait les pots cassés en accueillant sur son territoire le flux le plus important des réfugiés fuyant leur pays natal.

Disons que le problème de paix et de la stabilité en République Démocratique du Congo ne peut trouver de solution définitive que s'il est traité concomitamment avec la problématique interne du conflit ethnique au Rwanda.

Il est clair que lorsque nous analysons les faits historiques, nous comprenons que les problèmes internes du Rwanda ont eu, et ont jusqu'à ces jours une répercussion directe sur la stabilité et le développement de la République Démocratique du Congo.

### 3. Les interamwés à l'Est de la République Démocratique du Congo, un danger pour le pouvoir de Kagame (les raisons sécuritaires)

Etymologiquement, le terme « interamwé » vient du verbe « interamwe » en kinyarwanda (langue nationale du Rwanda) qui veut dire « mettre ensemble » ou « rassembler » les « Interamwe » signifiant donc « ceux qui sont mis ensemble » ou « ceux qui sont rassemblés ».

Ce mot entrera dans le vocabulaire politique rwandais suite après vague de démocratisation qui en envahi le continent africain au début des années 1990.

En effet, en 1990, Yoweri Museveni et Paul Kagame mettent en place un offensif contre le pouvoir en place du président Habyarimana à partir de l'Ouganda. Ces attaques perpétuelles des rebelles du Front Patriotique Rwandais (FPR) occasionnèrent des dégâts matériels et humains très important au sein des populations rwandaises et ont données lieu à des manifestations violentes à travers le pays, plus particulièrement dans la capitale rwandaise, Kigali. Cette situation incite les différents mouvements de jeunesse des partis politiques naissants, en majorité dans l'opposition, se mettent à déstabiliser le régime au pouvoir du général major Habyarimana. Pour faire face à cette vague de déstabilisation, les stratèges où le bureau politique du mouvement Républicain National pour la Démocratie et le Développement (MRND), parti au pouvoir, met en place le plus rapidement possible un groupe de « jeunes »

proches de leur parti pour assurer la réplique. Il les baptisant du nom de « Interamwe ».

Mais la presse occidentale a tellement parlé des « Interamwé » du MNRD qu'elle est parvenue à occulter dans l'opinion internationale l'existence et le rôle combien important de leurs semblables que sont les « Inkotanyi » du FPR. La naissance des interamwe a été en grande partie une réponse de Habyarimana aux activités et des provocations des milices « Inkotanyi ». Par conséquent, il est pratiquement impossible de comprendre la profondeur du phénomène « Interamwe » sans connaître le rôle joué par les « Inkotanyi » de Kagame.

Dans son livre Rwanda, le sang hutu est-il rouge ? Vérités cachées sur les massacres, Jean Bosco Barayagwiza retrace l'historique des « Inkotanyi » qui ont joué un rôle déterminant dans la crise rwandaise. Après leur échec aux élections démocratiques en 1960 et 1969, les extrémistes tutsi, membres du Parti UNAR (Union Nationale Rwandaise fortement soutenue par le Roi Mutara Charles Rudahigwa) qui avait choisi l'exil plutôt que la soumission au pouvoir républicain dominé par leurs anciens serfs Hutu, organisèrent une milice pour entreprendre des incursions à partir du Burundi et de l'Ouganda contre les nouveaux maîtres du Rwanda. Ils donnèrent à ces milices le nom de « Inyenzi » qui signifie « cancrelat » à cause de leur stratégie de combat <sup>(19)</sup>.

Car ces milices tutsi faufileaient la nuit exactement comme des cancrelats pour massacrer les paysans Hutu, notamment dans le Mutara, à Cikongoro, à Bugarama et au Bugesera. Ces milices furent défaites par la garde nationale en 1967 et cessèrent leurs activités. Mais, dès la reprise des hostilités par le FPR contre le Rwanda en 1960, les héritiers de « Inyengi » s'organisèrent

---

<sup>19</sup> BARAYAGWIZA, J.R., Le sang hutu est-il rouge ?, Collection « Drame rwandaise », 1995, p.38.

dans une nouvelle formation similaire et se donnèrent le nom de guerre de « Inkotanyi » qui signifie « combattants infatigables ».

Le témoignage de Ruzibizé a révélé des assassinats massifs commis par les « Inkotanyi » sur les Hutu mais aussi sur les tutsi sur ordre de Kagame, et dont les crimes étaient imputés aux interamwe pour faire montre la tension et conduire à l'explosion de la violence. Il confirme ensuite la technique de camouflage que le FPR utilisera plus tard au Zaïre pour faire disparaître les cadavres des Hutu assassinés dans la forêt équatoriale.

Toutes ces réalités sur les « Inkotanyi » qui viennent de nous être exposées étaient très bien connues du Président Habyriamana. La montée de violences orchestrées pour les milices Inkotanyi et vasée sur son compte avait fini par l'exacerber. La création des milices « Interamwé » est donc intervenue en 1990 en réponse à la violence des milices Inkotanyi du FPR lors des attaques du 1<sup>er</sup> octobre 1990 contre le pouvoir à dominante hutu au Rwanda. Un fait reste, jusqu'ici inexpliqué, c'est la présence d'un tutsi à la direction des interamwe.

Au départ tous les autres groupes des jeunes se liguent et se bagarrent contre les interamwe. Des manifestations dans les rues de Kigali se terminent souvent par des rites rangées entre deux camps. La rumeur populaire raconte que la supériorité des interamwe est due à l'entraînement qu'ils suivent dans les camps militaires pour parer à toute attaque. Les deux groupes de jeunes ne cachent plus leur haine ni leurs menaces réciproques.

Chacun prépare ces armes pour engager les hostilités. Mais avec la volonté de la pression occidentale contre Habyarimana et le soutien de cette même communauté internationale à Kagame et au FPR, une partie de la jeunesse hutu prend conscience pour rejoindre celui des interamwe.

Ceux-ci sont surexcités par l'arrivée des troupes rebelles du FPR dans la capitale et renforcent en conséquence leur mobilisation. Selon les témoignages plus crédibles, ce sont les interamwe qui réagissent les premiers dès l'annonce de la mort du président rwandais Habyarimana, en descendant dans la rue pour s'attaquer aux groupes des jeunes de l'opposition qu'ils connaissent très bien. Ce fut le début du génocide plus horrible de l'histoire.

Après quatre mois de combats, le FPR de Paul Kagame prend le pouvoir à Kigali. En conséquent, Interamwe, les militaires de forces armées rwandaises (FAR) et presque la totalité à la population hutu, déversa à l'Est de la République Démocratique du Congo, principalement à Goma, Bukavu et Uvira, avec des armements lourds, légers et individuels, sans oublier l'administration publique et les finances du Rwanda. Nombreux parmi ces interamwe se mêlent à la population et poursuivent de l'intérieur leur travail de mobilisation pour reconquérir le Rwanda et chasser l'ennemi tutsi.

Les interamwe constituent pour le gouvernement rwandais une menace permanente. A ce jour, le régime rwandais à dominance tutsi n'est tout à fait stable parce que primo non assis sur une base réellement démocratique et secundo parce que les exilés hutu ne furent que par son renversement.

Raison pour laquelle Kagame déstabilise jusqu'à nos jours les interamwe à l'Est de la République Démocratique du Congo parce que ces derniers constituent une menace pour le pouvoir de Kagame.

## **Section 2 : Les principaux acteurs et enjeux liés à l'instabilité et l'insécurité en RDC**

### **§1. Les principaux acteurs de conflits en RDC**

Ils sont classifiés de la manière suivante : les acteurs étatiques et non-étatiques.

#### **I. Acteurs étatiques**

1. Les puissances occidentales
2. Le Rwanda
3. L'Ouganda

#### **II. Acteurs non-étatiques**

1. Le Front Démocratique de Libération du Rwanda (FDLR)
2. Le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP)
3. Le Mouvement du 23 mai (M23)
4. Les milices Maï-maï
5. Les Sociétés multinationales
6. Les sociétés multinationales <sup>(20)</sup>

### **§2. Les principaux enjeux des conflits armés en République Démocratique du Congo**

Ils sont d'ordre économique et sécuritaire.

#### **a. Enjeux économiques**

Les ressources naturelles de la République Démocratique du Congo constituaient la préoccupation majeure pour les acteurs étatiques des conflits armés en RDC.

---

<sup>20</sup> R. ROURTIER, « le Kinshasa dans la guerre : acteurs et enjeux », Echo géo (en ligne, sur le vif, 2009, consulté le 19 avril 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/1093>

Evidemment, la RD Congo dispose d'une diversité des ressources quelle que soit en quantité ou en qualité que l'on ne retrouve pas souvent dans certains pays. Chacun de ces Etats prédateurs est attiré par la réserve minière de la République Démocratique du Congo qui leur permettrait de couvrir leurs intérêts stratégiques.

Les Etats Unis par exemple, qui sont parvenus à mettre en place une stratégie étudiée avec finesse pour la conquête des réserves minières en Afrique dont le Président Bill Clinton a procédé en 1995 par la signature de l' « Africa New Opportunities Act » qui définit le programme d'exploitation et d'exploration des nouvelles ressources en Afrique servant des intérêts stratégiques américaines.

D'où le projet visant à déstabiliser le Congo dans le but de conquérir ses ressources minières a été parmi les plus importants projets stratégiques de l'administration Clinton durant ces huit années passées à la Maison Blanche. A titre illustratif, la compagnie « Américain Minéral Field Incorporated » (AMFI) fut spécialement créée en 1995 pour concrétiser les ambitions économiques des Etats-Unis à travers la déstabilisation du Zaïre, actuellement le Congo.

Quant au Rwanda pour mieux comprendre l'intérêt que représente la région du Kivu pour ce dernier, voisin de la République Démocratique du Congo, il est important de connaître les données économiques de ce pays. Il est tout à fait faux de prétendre que le Rwanda n'a rien sous son sol. Car, du point de vue minéralogique, l'étude de Pierre BARACYETE montre que le Rwanda possède les mêmes minerais que le Kivu. Mais, en quantité tellement négligeable qu'ils ne sont pas pris en compte dans les recettes économiques du Rwanda. Ainsi, les dirigeants politiques rwandais ont misé sur la technique du

prix et des facilités fiscales pour promouvoir la contrebande dans la région des Grands Lacs au détriment de son grand et riche voisin.

Par conséquent, les guerres et l'instabilité des institutions de l'Etat congolais ont fait à ce que les richesses scandaleuses de la République Démocratique du Congo profitent énormément à l'économie de ces deux pays voisins, particulièrement au Rwanda.

Nous comprenons sans doute combien les ressources naturelles de la République Démocratique du Congo constituent le centre de préoccupation desdits « Acteurs des conflits armés en RD. Congo » et la source de conflits existants.

Pour éviter cette ingérence et assurer la protection et le contrôle des ressources naturelles, les Etats membres de Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs conviennent, conformément au Protocole sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, de mettre en place des règles et mécanismes régionaux pour lutter contre cette pratique illégale qui constitue une violation du droit de souveraineté permanente des Etat sur leurs ressources naturelles et qui représente une source grave d'insécurité, d'instabilité, de tension et de conflits, et en particulier de s'assurer que toute activité portant sur les ressources naturelles respecte scrupuleusement la souveraineté permanente de chaque Etat sur ces ressources naturelles et soit conforme aux législations nationales humanisées ainsi qu'aux principes de transparence, de responsabilité, d'équité et de respect de l'environnement ainsi que des établissements humains.

C'est ce qui explique que malgré le potentiel des ressources que la RD Congo regorge, elle garde toujours le profil de la pauvreté d'où les besoins d'assainissement du cadre macroéconomique qui s'avère nécessaire et doit satisfaire au bien-être de la population congolaise. Ces besoins s'articulent



autour de quelques dimensions du vécu des populations dont certains sont tangibles (besoins fondamentaux non satisfaits, détérioration des facteurs de production et accès aux services sociaux de base) et d'autres intangibles (manque de paix, culture et impunité renforçant la corruption et l'injustice) <sup>(21)</sup>. Cela étant, l'ensemble de tous ces indicateurs constitue un enjeu important des conflits en République Démocratique du Congo.

## **b. Enjeux sécuritaires**

Depuis son accession à l'indépendance, la RD. Congo a toujours été en proie des conflits armés de tous ordre. La question de paix et sécurité a toujours été la priorité des Etats de la Région des Grands Lacs, en particulier la République Démocratique du Congo.

Certes, la République Démocratique du Congo a été plusieurs fois, victime de guerre d'agression, de crimes et atrocités inimaginables comme à l'Est du pays. Notamment, la première guerre d'agression du 02 août 1998 partie sous le contrôle d'occupations rwandaises, ougandaises et burundaises qui ont soutenu les différents groupes rebelles, notamment MLC, RCD, etc. désintéressés de la vie et du bien être de la population congolaise (et le M23, les FDLR actuellement).

En effet, l'appui des troupes étrangères d'Afrique, notamment la Namibie, l'Angola et le Zimbabwe n'a fait qu'accentuer la teneur de conflits. Pendant un moment, une grande partie du Nord du pays est sous le contrôle du MLC (Mouvement de Libération du Congo) appuyé par les ougandais, la partie Est contrôlée par le RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) avec le soutien de l'armée rwandaise, l'Ouest et le Sud du pays son contrôle du gouvernement avec l'appui militaire de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie.

---

<sup>21</sup> Article 9 du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs.

Cette situation d'instabilité a entraîné le 16 janvier 2001 l'assassinat de Laurent Désiré Kabila et la même année Joseph Kabila prend le pouvoir. Depuis lors, la situation sécuritaire dans l'ensemble du pays fut améliorée (depuis mars 2001).

La République Démocratique du Congo sous le régime de Joseph Kabila s'est engagée à la recherche de la paix et la sécurité. Sur ce, ce dernier procédera à des rencontres avec les acteurs concernés qui aboutissent des accords et cela, conformément au protocole sur la non-agression et la défense mutuelle dans la région des Grands Lacs du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement de la Région.

## **CHAPITRE III : LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS ET LE PROCESSUS DE PAIX EN RDC**

### **Section 1 : Les réalisations de la CIRGL pour le retour de la paix en RDC**

Dans ce dernier chapitre, il est donc question de faire une évaluation sur les efforts consentis par les Etats membres pour le retour de la paix en République Démocratique du Congo et cela dans une dimension nationale ou sous-régionale.

#### **§1. Sur le plan politique**

La République Démocratique du Congo a été pendant un long moment caractérisée par une crise qui déstabilisa en grande partie la Région des Grands Lacs <sup>(22)</sup>.

Certes la RD Congo a dû faire face à différents groupes rebelles qui ont été à l'origine de l'instabilité politique, de l'incertitude économique et de l'insécurité à l'Est du pays ; notamment les combats qui opposent depuis avril 2012 les forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) aux rebelles du Mouvement u 23 mai (M23) dans la province du Nord-Kivu (Est de la République Démocratique du Congo=, qui marque un obstacle à la recherche d'un Etat et d'une région pacifiée. Et notons que les activités des groupes armés nationaux et étrangers ont manifestement créé un climat d'insécurité dans la province du Nord-Kivu qui est considérée comme étant le centre ou foyer d'accueil des conflits qui se propagent dans les autres pays de la Région des Grands Lacs.

---

<sup>22</sup> [http:// :cirgl.fr](http://cirgl.fr)

Cette situation aussi préoccupante, ne pouvait qu'attirer l'attention de la CIRGL afin de trouver des mécanismes qui pourraient engendrer la paix et la stabilité. Sur ce, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs va donc recourir au processus politique qui est la voie essentielle pour mettre fin à la crise congolaise et de manière politique.

C'est dans cet esprit que la CIRGL procédera à travers certains pourparlers, notamment celui de Kampala entre le Gouvernement Congolais et les rebelles du M23, qui débiteront le 09 décembre 2012 qui après plusieurs suspensions auront finalement abouti sur une note positive qui donnera lieu à l'accord de paix à Nairobi entre les autorités de la RDC et le M23.

Nous réalisons que la décision de l'ouverture de pourparlers a influencé le départ des groupes du M23 à quitter la ville de Goma après l'avoir envahit depuis des jours. Opinion du professeur Philippe Biyoya, politologue et professeur des Relations Internationales à plusieurs universités de Kinshasa (par téléphone).

Il sied de noter les efforts aussi déterminants d'autres organismes autre que la CIRGL qui ont conjugués leurs efforts pour restaurer la paix dans la partie orientale du pays, tel que l'Union Africaine (UA), les Nations Unies (ONU) et d'autres organisations politiques régionales.

En effet, un mois avant la conclusion des pourparlers de Kampala (capitale de l'Ouganda), l'armée congolaise soutenue par la MONUSCO avait délogé les rebelles du M23 de toutes les localités qu'ils occupaient dans la province du Nord-Kivu et le 12 décembre, à Nairobi (Kenya), les deux parties arrivent à conclure les pourparlers et s'engagent à mettre fin au conflit dans l'Est du pays.

## **§2. Sur le plan militaro-sécuritaire**

Il est important de signaler que la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs ne favorise pas le recours à la force pour restaurer la paix et la sécurité intérieure en République Démocratique du Congo.

Toutefois, malgré le principe de non recours à la force, ce dernier se heurte au principe de légitime défense qui donne la possibilité à l'armée congolaise de se défendre contre l'agression rebelle.

Sur ce, la CIRGL s'engage à collaborer avec le gouvernement congolais et l'Organisation des Nations Unie dans la poursuite de tous les groupes négatifs, car ces actes perpétrés ont constitué une rupture de la paix, d'où la nécessité de restaurer la paix par la force en vertu du droit international.

En effet, les deux parties, c'est-à-dire le gouvernement congolais et le Mouvement du 23 mai (M23) se sont engagés à respecter et à appliquer les dispositions transitoires de sécurité afin de mettre à l'endroit des peuples innocents et restaurer la paix durable dans l'ensemble de la région. Les dispositions transitoires de sécurité incluent le cantonnement, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion sociale des ex-combattants du M23 et dont la mise en œuvre sera adaptée à l'évolution de la situation sur le terrain, en tenant compte des ex-combattants du M23 qui ont en Ouganda et y ont été reçus.

Précisions que le cantonnement et le désarmement seront effectués avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO).

Au-delà du désarmement, plusieurs actions ont été réalisées par la CIRGL, telles que :

- la gestion conjointe de la sécurité aux frontières communes ;

- le désarmement et le rapatriement des groupes armés dans l'Est de la RD. Congo ;
- le développement des zones frontalières et promotion de la sécurité humaine ;
- le déminage et lutte contre les mines dans la Région des Grands Lacs ;
- la lutte contre la prolifération illicite des armes légères et à petit calibre ;
- la lutte contre le crime transnational et le tourisme.

Parmi les troupes rebelles traquées, à la tête de la liste nous retrouvons le M23 suivi de FDLR, de LRA, FDC, Maï-Maï.

### **§3. Sur le plan humanitaire**

Dans ce paragraphe, il est question d'établir les déclarations des deux parties sur la libération des prisonniers lors des pourparlers de Kampala. Le Gouvernement congolais s'engage à libérer les membres du M23 faits prisonniers pour faits de guerre et d'insurrection dont la liste lui sera communiquée par le M23 et à les remettre au comité international de la Croix Rouge (CICR). C'est le CICR qui se chargera de la réunification de ces prisonniers avec leurs familles. Le Mouvement du M23 quant à lui en a fait autant.

## **Section 2 : Obstacles et perspectives sur les processus de paix en République Démocratique du Congo**

### **§1. Obstacles**

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs en collaboration avec certains partenaires internationaux et régionaux a fait montre d'une détermination remarquable pour le retour d'une paix durable en République Démocratique du Congo.

Malgré cette rage de vaincre, la CIRGL a connu des barrières et a donc fait face à ces forces négatives résistantes afin de poursuivre son processus de rétablissement de la paix dans le pays. La CIRGL malgré le principe du règlement pacifique des différends, qui a permis d'arrêter en grande échelle les hostilités entre belligérants, ce dernier n'a pas réussi à surmonter certains problèmes réels. C'est ainsi que la CIRGL procédera à des interventions armées dans la région qui se voient jusque-là comme le moyen le moins bon à cause de ces dégâts humanitaires qui ne font qu'engendrer la frustration entre les peuples. C'est après plusieurs accords sur la question de paix dans la Région et en RDC en particulier que la paix finit par revenir à l'Est en particulier et dans toute l'étendue de la République Démocratique du Congo en général.

## **§2. Perspectives**

Nous sommes sans doute conscient que la République Démocratique du Congo reste toujours confronté à une série des défis importants, notamment l'éradication de tous les groupes armés nationaux et étrangers qui envahissent l'Est de la République Démocratique du Congo.

La consolidation d'une paix durable et le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans la Région des Grands Lacs est l'objectif du gouvernement congolais ainsi que la CIRGL pour arriver à la satisfaction de la population congolaise toute entière.

Mais comment y arriver ? Pour y arriver nous y procéderons par des approches sociologiques et anthropologiques des relations internationales. Cette réflexion ne vise qu'un seul objectif : contribuer à la recherche des voies et moyens pouvant permettre l'instauration d'une paix durable d'une part, et d'autre part, l'établissement des sentiments de compréhension mutuelle, de confiance, de fraternité et d'amitié entre les populations de ce qu'il convient de

qualifier d' « espace ethno-historique et culturel » des Grands Lacs dont la configuration actuelle ne doit aucunement être restreinte aux facteurs naturels (géographie) ou physico-morphologique (anatomie), du reste réel mais doit découler essentiellement des déterminations politico-historiques et culturelles.

En effet, les promoteurs de la paix qui adoptent souvent par affiche une attitude d'autosatisfaction et finissent par des récriminations. Ils décident généralement de ne pas considérer les communautés de base, après quoi, ils les blâmes de ne pas collaborer.

Si le rapprochement des communautés peut avoir lieu grâce aux accords, l'histoire démontre que les décrets politiques ont peu d'effets sur les préjugés socio-culturels qui génèrent et alimentent les conflits.

La deuxième approche est celle fondée pour éradiquer les forces dites négatives. Celle-ci s'est avérée aussi traumatisante que coûteuse en vies humaines pour les communautés par ses effets qualifiés de « collatéraux ». Déplacement massif des populations, tueries aveugles et pogroms planifiés accompagnent les aventures des guérillas des « libérateurs de tout bord ».

Pour ce faire, le constat qui découle de la situation de la Région des Grands Lacs est que l'une et l'autre approche ont démontré leurs limites et invitent à l'élargissement des perspectives quant à la recherche d'une paix durable dans cette région meurtrie. Face à cette situation toujours présente qui met en mal la paix en République Démocratique du Congo, les Etats membres de la CIRGL doivent dans les efforts à consentir pour la conquête de la paix, capitaliser les capacités socio-culturelles mobilisatrices des communautés. Car une paix durable dans la Région des Grands Lacs doit être l'œuvre de toutes les communautés unies dans un même effort.



## CONCLUSION

Nous voici au terme de cette étude consacrée à l'apport de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs dans la recherche de consolidation de la paix et la stabilisation en République Démocratique du Congo, plus précisément dans la partie Est du pays.

En effet, dans ce travail, notre motivation principale était de savoir par quel mécanisme cette conférence a participé fermement au processus du retour d'une paix durable en RD Congo. Et pour ce faire, il était question au préalable de rechercher les causes profondes de cette crise et qui en sont les véritables acteurs. En raison de cela, nous serions curieux de connaître les actions visibles menées par la CIRGL en faveur de la République Démocratique du Congo.

Certes, la Conférence Internationale a intervenu de plusieurs manières pour rétablir la paix qui représente la condition indispensable pour le développement de la RDC et la Région des Grands Lacs.

Parmi les causes, nous plaçons en premier les ressources naturelles que regorge la République Démocratique du Congo, comme facteur des conflits qui sévit notre pays depuis plusieurs années.

Quant aux méthodes utilisées dans cette étude, nous avons recouru d'un côté à la méthode historique qui nous a permis de connaître l'origine de cette crise, et de l'autre côté, la méthode structuro-fonctionnaliste qui nous a permis de comprendre comment la CIRGL fonctionne pour atteindre ses objectifs sur la paix, la stabilité et la sécurité en RDC.

La CIRGL, plus spécifiquement la RDC l'un de ses Etats membres constitue notre champ d'investigation.

Notre étude se subdivise en trois chapitres, précédés préalablement par une introduction et fini par une conclusion.

Le premier chapitre, consiste en l'analyse des concepts clefs de notre travail tel que la stabilisation, paix et consolidation de la paix et à la présentation de la CIRGL ainsi que de la RDC.

Le deuxième quant à lui, examine le problème de l'instabilité et l'insécurité en République Démocratique du Congo tout en recherchant les causes profondes de ces problèmes et recherchent qui en sont les principaux acteurs et quels sont les véritables enjeux liés à l'instabilité et à l'insécurité en RD. Congo.

Dans le troisième chapitre enfin, nous avons apprécié à juste titre les réalisations de la CIRGL pour le retour de la paix en République Démocratique du Congo. Ces réalisations sont perceptibles dans les domaines politique, militaro-sécuritaire et humanitaire.

En définitive, il convient de retenir que la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs a effectivement contribué dans la recherche de la paix et la stabilité en République Démocratique du Congo malgré les rugosités du terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages

1. ADNAN, H., Piste de réflexions sur les causes internes et externes des conflits dans la Région des Grands Lacs, PUL, Lubumbashi, 1999.
2. BRAECMAN, C., Rwanda, l'histoire d'un génocide, Librairie Athènes, Fayard, Bruxelles, 1994.
3. DALLAIRE, R. J'ai serré la main du diable. La faillite de l'humanité au Rwanda, éd Libre expression,
4. GOODE, J.W., Method in social research, New York, MC Gram, Hill Company, 1952.
5. GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, éd. Dalloz, Paris, 1970.
6. GUI Chouan, A., Les crises politiques du Rwanda - Urundi, éd. Karthala, Paris, 1995.
7. LACOSTE, Y., Géographie du sous-développement, géographie d'une crise, éd. PUF, Paris, 1965.
8. LOKA-ne-KONGO, Schéma scientifique, éd. PUZ, Kinshasa, 1978.
9. MATTHIEU, P. et WILLIAMS, J.C., Conflits et guerres au Kivu et dans la Région des Grands Lacs, éd. L'Harmattan, Paris, 1999.
10. MICRO Robert, Dictionnaire de français primordial, éd. SNL, Paris, XI, 1999.
11. NGBANDA NZMBO, H., Crimes organisés en Afrique centrale, révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux, éd. Buborris, Paris, 2004.

12. OMEONGA ONAKUDU, J., Panorama de l'histoire diplomatique, de l'antiquité à la nouvelle configuration de la diplomatie, éd. MES, Kinshasa, 2012.
13. RONGERE, P., Méthodes des sciences sociales, 4<sup>ème</sup> éd. Dalloz, Paris, 1997.
14. WINGENGA-wi-EPENDO, J., Parenté, idéologie identitaire et paix dans la Région des Grands Lacs, éd. Presse de l'Université de Kinshasa (PUK), CIEDO, Kinshasa, 2008.

## **II. Revues et autres sources**

1. Accords de Lemeru du 23 octobre 1996.
2. CYRIL MUSILA, « Enjeu de la réconciliation régionale dans les Grands Lacs », <http://www.irenes.net/en/fiche/analyse/fiche-analyse.503html>
3. Human Right Watch (HRW), « vous êtes punis » : Attaque contre les civils dans l'Est de la République Démocratique du Congo, 13 décembre 2009.

## **III. Notes de cours**

1. WINGENGA-wi-EPENDO, J., Cours de Méthodes de recherche en sciences sociales et humaines, syllabus de G2 RI, UKV, 2013-2014.

## **IV. Webographie**

[www.tompi.org](http://www.tompi.org)

[www.operationpaix.net](http://www.operationpaix.net)

# TABLE DES MATIERES

|                                                                                                          |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>DEDICACE .....</b>                                                                                    | <b>I</b>  |
| <b>AVANT-PROPOS .....</b>                                                                                | <b>II</b> |
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>                                                                      | <b>IV</b> |
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                                                                | <b>1</b>  |
| 1. PROBLEMATIQUE .....                                                                                   | 2         |
| 2. HYPOTHESE DE TRAVAIL .....                                                                            | 3         |
| 3. CHOIX ET INTERET DU SUJET .....                                                                       | 5         |
| 4. METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....                                                                          | 5         |
| 5. DELIMITATION DU SUJET .....                                                                           | 7         |
| 6. PLAN SOMMAIRE .....                                                                                   | 8         |
| <b>CHAPITRE I : CONSIDERATIONS GENERALES .....</b>                                                       | <b>9</b>  |
| SECTION 1 : ANALYSE CONCEPTUELLE.....                                                                    | 9         |
| §1. <i>Stabilisation</i> .....                                                                           | 9         |
| §2. <i>Paix</i> .....                                                                                    | 9         |
| §3. <i>Consolidation de la paix</i> .....                                                                | 10        |
| SECTION 2 : PRESENTATION DE LA CIRGL ET DE LA RDC .....                                                  | 11        |
| §1. <i>La Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs</i> .....                               | 11        |
| §2. <i>La République Démocratique du Congo</i> .....                                                     | 17        |
| <b>CHAPITRE II : .....</b>                                                                               | <b>19</b> |
| <b>LE PROBLEME DE L'INSTABILITE ET L'INSECURITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO .....</b>            | <b>19</b> |
| SECTION 1 : LES CAUSES DE LA CRISE A L'EST DE LA RDC .....                                               | 19        |
| §2. <i>Causes exogènes</i> .....                                                                         | 22        |
| SECTION 2 : LES PRINCIPAUX ACTEURS ET ENJEUX LIES A L'INSTABILITE ET L'INSECURITE EN RDC.....            | 33        |
| §1. <i>Les principaux acteurs de conflits en RDC</i> .....                                               | 33        |
| §2. <i>Les principaux enjeux des conflits armés en République Démocratique du Congo</i> .....            | 33        |
| <b>CHAPITRE III : .....</b>                                                                              | <b>38</b> |
| <b>LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS ET LE PROCESSUS DE PAIX EN RDC ...</b>     | <b>38</b> |
| SECTION 1 : LES REALISATIONS DE LA CIRGL POUR LE RETOUR DE LA PAIX EN RDC.....                           | 38        |
| §1. <i>Sur le plan politique</i> .....                                                                   | 38        |
| §2. <i>Sur le plan militaro-sécuritaire</i> .....                                                        | 40        |
| §3. <i>Sur le plan humanitaire</i> .....                                                                 | 41        |
| SECTION 2 : OBSTACLES ET PERSPECTIVES SUR LES PROCESSUS DE PAIX EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO..... | 41        |
| §1. <i>Obstacles</i> .....                                                                               | 41        |
| §2. <i>Perspectives</i> .....                                                                            | 42        |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                                                                  | <b>44</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                                                               | <b>46</b> |
| <b>TABLE DES MATIERES .....</b>                                                                          | <b>48</b> |